

Image not found or type unknown



sur un plan de surendettement

Par **odale**, le **09/11/2021** à **18:02**

Bonjour,

J'ai reçu ce jour, une lettre recommandée de mon syndic , qui veut dénoncé mon plan de surendettement dont les remboursement de cette dette ne commence qu'en janvier 2024, est-ce possible ?

merci.